



Fédération Nationale des Producteurs de Fruits

Paris, le 05 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une réforme de l'assurance récolte ambitieuse sinon rien

Alors que la sécheresse toujours en cours a impacté et impacte encore la production fruitière, les arboriculteurs s'inquiètent de l'augmentation du nombre d'accidents climatiques ainsi que de celle de la gravité des conséquences sur nos cultures.

Ainsi, la FNPF porte-t-elle avec force, depuis plusieurs années, la nécessité d'une réforme de l'assurance récolte articulant dispositifs de prévention, assurance et solidarité nationale.

Alors que le cadre fixé pour la future réforme répond à nos attentes, tout dépend désormais des paramétriques techniques qui peuvent rendre la réforme efficace ou inopérante en fonction de leur pertinence.

Et compte tenu des enjeux pour l'avenir de l'arboriculture fruitière, la FNPF considère que cette réforme se doit d'être ambitieuse ou devra être reportée plutôt que de ne produire aucun effet.

Pour cela, plusieurs principes doivent tenir lieu de loi :

- L'application pleine et entière du règlement Omnibus en ce qu'il prévoit un niveau de subvention de 70% dès 20% de franchise ;
- La garantie d'une équité de traitement entre les filières ;
- Une réforme à la hauteur des engagements pris par le Président de la République, notamment en terme financier ;
- Une réforme couvrant également les pertes de qualité et tenant compte des dispositifs de prévention mis en œuvre par les producteurs.

Alors que la souveraineté alimentaire est au cœur de la stratégie du Gouvernement et des attentes des Français, cette réforme ne peut être un échec.

Il s'agit d'une question de responsabilité.

Contact : **Françoise ROCH** – Présidente – 06 23 16 25 02